Année 2008, Numéro 14

Commune d'Arcey

Informations Municipales

Dans ce numéro :

EDITORIAL	2-3
DONNEES BUDGETAIRES	4-5
TRAVAUX DE L'ANNEE	6-7
EVENEMENTS DE L'ANNEE	8-9-10
CENTRE DE LOISIRS ET ACCUEIL PERISCOLAIRE	11-12
VIE ASSOCIATIVE	13 à 19
C.C.A.S.	20
ETAT CIVIL	21
INFOS PRATIQUES	22-23-24
DICRIM	25
VIE ECONOMIQUE	26
ASSISTANTES MATERNELLES	27

Éditorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Chaque fin d'année est pour moi l'occasion de vous souhaiter une bonne et heureuse année, avec beaucoup de réussite dans l'accomplissement de vos projets.

Cette année vient de voir la mise en construction de notre accueil périscolaire. Vous vous en doutez, avant la mise en chantier, beaucoup de sollicitations de notre part, notamment pour obtenir les aides indispensables pour nos finances afin de réaliser ce gros investissement. Je remercie les services de l'État, du Département des Allocations Familiales, qui nous ont aidés de façon concrète, le conseil municipal qui a accepté la proposition de revoir à la baisse le premier projet trop ambitieux (préau, dimensions de la cuisine et de la salle à manger). Les nouvelles dispositions nous ont permis d'obtenir une économie sur le coût prévu non négligeable. Vous trouverez les chiffres dans les articles de ce bulletin municipal.

Pour ce qui est du préau, je pense qu'il sera possible de revoir ce projet, l'endroit devra être choisi après concertation avec les enseignants. La construction terminée, il faudra meubler ce bâtiment et je vais solliciter nos parlementaires pour obtenir des aides. Il y a longtemps que ce service nous était demandé, mais il fallait être prudent, c'est-à-dire attendre que nous sachions si nos recettes, notamment celles des carrières, seraient pérennes. Attendre également que nous ayons une population voisine de mille cinq cent habitants, une telle structure ne pouvant être mise en place pour seulement une vingtaine d'enfants.
Je profite de ce petit mot pour remercier et féliciter la Directrice ainsi que tout le personnel qui oeuvrent pour ce service. Malgré les aides, c'est une lourde charge financière, mais nécessaire voire obligatoire.

Très prochainement commenceront les travaux de mise en sécurité des piétons devant la poste, ainsi que le chemin piétonnier qui doit relier le passage sécuritaire de la RD 683 aux écoles et à notre accueil périscolaire. Ceci est possible grâce à l'emprise foncière que nous avons pu obtenir. Je suis convaincu que cette liaison permettra à de nombreuses personnes de l'utiliser sans être obligées de cheminer le long des voies à grande circulation.

En 2003, il était prévu que nous n'aurions plus de carrière. Bien sûr nous n'avons pas accepté cette situation et les deux carrières situées sur notre territoire devraient fonctionner encore de nombreuses années. C'est aussi partiellement grâce à ces recettes qu'il nous est possible d'investir. Néanmoins une grande attention doit toujours être portée sur nos dépenses de fonctionnement.

Les travaux de réfection de la rue des Roses, première phase, sont imminents. C'est l'entreprise CLIMENT qui est retenue. Cette rue est très fréquentée, la seconde phase devra faire l'objet d'un autre projet.

Également à citer dans les travaux terminés, la place du Chapeau Rouge, l'enfouissement de la ligne téléphonique et d'éclairage public sur une partie de la rue d'Alencourt.
Notre P.L.U. est dans sa phase finale, son étude a été bien longue à mon avis. Nnous sommes plusieurs communes à avoir demandé sa mise en place et nous sommes la première à réaliser notre enquête publique.

Il ne se passe pratiquement pas un jour où l'un de vous ne me demande des informations sur l'implantation de la moyenne surface Colruyt. Le Conseil d'État doit, à ma connaissance, statuer sur le recours de Monsieur Bernard au deuxième semestre 2008. Comme beaucoup d'entre vous, je regrette qu'un accord n'ait pu être trouvé.

Nos deux lotissements communaux voient arriver de nouveaux jeunes propriétaires, des jeunes gens bien sympathiques, je leur souhaite beaucoup de bonheur dans leur joli pavillon. Je forme aussi le souhait que chez ces nouveaux habitants, certains viendront renforcer l'effectif de nos associations.

Il me reste à remercier toutes les personnes qui oeuvrent pour que notre village soit ce qu'il est : un village où il fait bon vivre. Tous ces bénévoles qui ne comptent pas leur temps, les employés municipaux qui remplissent leur mission du mieux possible (je ne ferai aucun commentaire sur le départ de Monsieur Vidier). Les Présidents et leur comité de nos sociétés qui donnent beaucoup pour leur association et pour notre village. Les Adjoints et Conseillers Municipaux qui s'impliquent pour notre commune. Je n'oublie pas les enseignants qui ont pour mission d'instruire les enfants et aussi de leur inculquer certaines valeurs, les parents qui doivent travailler de concert avec eux, toujours avec respect. je pense à la cérémonie du 11 novembre, si nous sommes nombreux chaque année à rendre hommage aux disparus, cela vient bien de l'entente parents-enseignants, entente parfaite également avec « les classes bonbons » association qui subventionne les voyages et spectacles de nos écoles.

Je vous suis très reconnaissant des relations qui existent entre vous et moi, relations toujours cordiales, faites dans un respect mutuel.

Votre Maire,

Claude CLEMENT

Données Budgétaires

C'est avec une ligne de crédit que l'année 2007 a commencé.

En effet les travaux liés aux lotissements de la rue des pinsons étaient terminés, il fallait donc régler les factures, mais les ventes de terrains ne se finalisaient pas, la trésorerie de la commune était donc au plus bas. Cette situation était prévue, nous l'avions retardée autant que possible, mais elle était inévitable. La situation financière a été rétablie dès que nos nouveaux administrés ont payé leur terrain. Les frais financiers liés à cette ligne de crédit ont été évidemment affectés au budget de ces lotissements. Pour le reste de l'année tout s'est bien passé et l'emprunt prévu au budget primitif n'a pas été contracté pour principalement trois raisons : les travaux du bâtiment périscolaire sont en cours, ceux du chemin piétonnier sont repoussés à 2008 et les recettes ont été meilleures que prévues.
Quelques détails sur les opérations budgétaires en investissement, il y a toujours un décalage entre les travaux et le solde définitif des projets du point de vue comptable. C'est le cas cette année pour la place du chapeau rouge, la rue des dahlias, la rue des pinsons et des travaux de dessouchage. Tous ces programmes étaient finis au niveau des entreprises, mais il restait cette année à solder les factures, payer les maîtres d'œuvre et percevoir les subventions.
Le seul investissement important de l'année est la construction du bâtiment périscolaire, le plan financier est le suivant :

Travaux	**659173**
Maîtrise d'œuvre	**65194**
Géomètre	**1886**
Etude de sol	**5741**
Contrôle technique	**6028**
Mission SPS	**2703**
Reproduction et télécommunication	**1297**
DDE	**33477**
Frais divers	**112436**
Total HT	**887935**

Les frais divers couvrent l'assurance dommage ouvrage, la publicité, le taux de tolérance, le raccordement au réseau …, nous espérons sur ce chapitre faire quelques économies. Des subventions viennent en déduction, pour nous aider à réaliser cet investissement :

Conseil Général	**196549**
État	**131006**
CAF	**71734**
Total	**399251**

Sur cette prévision on se rend compte que ce programme est subventionné à presque 45%, en sachant que la CAF nous a accordé un prêt de 72000 € à taux nul, il reste à la commune un coût résiduel d'environ 417000€. Dans un premier temps il était prévu un investissement beaucoup plus important.

- A la suite d'une proposition de la DDE les surfaces prévues pour la salle à manger et les locaux techniques étaient importantes. Après plusieurs réunions avec l'architecte les surfaces ont été réduites.
- Un préau commun aux écoles et à l'accueil était envisagé, mais il a été enlevé du projet, après l'évaluation financière.
- Des techniques en pointe au niveau du développement durable ont été envisagées, le conseil y était très favorable, mais une étude de rentabilité nous a démontré que l'amortissement se situait entre 15 et 22 ans suivant les techniques. Tout a été abandonné au profit des solutions classiques avec une isolation performante. La chaufferie bois reste un objectif, mais l'étude économique a démontré que seule la prise en compte des deux écoles et de ce nouveau bâtiment, par une seule chaufferie, rentabilisera ce gros investissement. Affaire à suivre.

Pour le côté fonctionnement je listerai les différents chapitres et je présenterai l'évolution par rapport à l'an dernier.

Données Budgétaires

Dépenses :

Charges à caractère général : très peu d'augmentation, on peut s'en féliciter surtout avec dans ce chapitre un point noir : les communications qui augmentent bien trop, l'utilisation des portables et d'Internet, médias obligatoires aujourd'hui, en sont totalement responsables. Il est à noter qu'Internet est présent dans presque tous les bâtiments communaux: écoles, mairie et bibliothèque, à chaque fois il faut un abonnement. A l'occasion de la construction du périscolaire nous espérons câbler les trois bâtiments pour ainsi économiser deux connexions.

Dépenses	2006	2007	%
Charges à caractère général	212836	217414	2,2%
Charge de personnel	193036	218512	13,2%
Autres charges de gestion courante	149739	206411	37,8%
Charges financières	8217	7873	-4,2%

Charge de personnel : une augmentation générée par le fait que nous ayons embauché Monsieur Joël Molle qui passe d'un emploi précaire à un emploi de fonctionnaire territorial.

Autres charges de gestion courante : la subvention donnée aux FRANCAS pour le périscolaire est dans ce chapitre, le service a pris de l'ampleur il est donc normal que le coût augmente, mais la recette associée en fera de même, voir les recettes.

Charges financières : elles baissent, nous n'avons pas fait d'emprunt nouveau les intérêts diminuent d'année en année tant que nous ne solliciterons pas un prêt.

Recettes :

Atténuation de charge : nous avons transformé un emploi aidé en emploi ferme, nous ne sommes plus subventionnés, la recette diminue donc.

Produits et services : très forte progression due aux carrières avec les travaux du TGV. Les ventes de bois ont également été très bonnes cette année et enfin la participation des familles au périscolaire a été plus forte. Tout ceci participe à la forte progression de ce chapitre.

Impôts et taxes: très faible augmentation, les taxes locales ont à peine suivi l'inflation, cela ne vous déplaira certainement pas!

Dotations et Participations: la différence est essentiellement due à une opération comptable basculée de 2006 à 2007, la communauté de communes nous verse 12000€ par an pour que nos employés entretiennent la station d'épuration. Ce versement n'a pas été fait en fin d'année 2006 mais en début 2007. C'est la seule raison du changement car les dotations de l'État sont restées pratiquement les mêmes.

Recettes	2006	2007	%
Atténuation de charge	24571	11751	-52,2%
Produits et services	225317	306180	35,9%
Impôts et taxes	241474	246051	1,9%
Dotations et Participations	278406	307924	10,6%

En conclusion c'est une année qui est marquée par des recettes spécifiques à Arcey (carrière et bois) en forte progression et des dépenses qui augmentent de manière très raisonnable, sauf pour le périscolaire. J'en suis malgré tout très heureux car ce nouveau service remporte un vif succès.
L'association les FRANCAS m'a fait remarquer qu'Arcey était un exemple dans la région pour la manière dont le service a été mis en place et a progressé. Il reste à installer l'accueil périscolaire dans nos nouveaux locaux pour faire un vrai bilan de fonctionnement. Je profite de l'occasion pour encore remercier les enseignantes de maternelle pour la compréhension dont elles ont fait preuve, pour que cette année scolaire se passe au mieux avec les salles mises à disposition.

Bonne année à tous.
Roger PETITCUENOT

Travaux de l'année 2007

Le point sur le bâtiment du périscolaire

Sorti de terre peu après la rentrée scolaire de septembre 2007, le bâtiment du périscolaire dresse maintenant sa silhouette sur l'ancien terrain d'entraînement du Tir à l'arc, à proximité des écoles, rue du stade, face au terrain de football

Réalisée par l'entreprise Personeni avec beaucoup de soin, la maçonnerie nous laisse entrevoir l'allure générale du bâtiment et l'agencement des différentes zones intérieures. La suite s'avère plus laborieuse. Pour faire face à la défaillance de la société chargée de la couverture et de l'étanchéité des locaux (cette société avait été retenue légalement par la Commission municipale d'ouverture des plis, à cause de ses tarifs compétitifs. Seulement, elle n'a pu matériellement faire face aux nombreux chantiers pour lesquels elle a été retenue. Elle a donc déposé le bilan et cessé ses activités du jour au lendemain, il a fallu trouver en urgence, avec l'accord de la DDE, chargée de la conduite des travaux, une autre entreprise possédant une certification d'étancheur. A cause de cela, le chantier a connu une période, heureusement assez courte, d'inactivité. Tout est maintenant rentré dans l'ordre ! La charpente est posée et la couverture est en cours de réalisation. L'étanchéité sera opérationnelle avant les premières neiges. Le planning est respecté et la mise en service du bâtiment est toujours programmée pour le milieu du printemps 2007.

Achat de tables et chaises

De nouvelles tables et chaises ont été acquises pour la classe de CP, à l'école primaire. De couleur vive, ergonomiques et réglables, elles permettent aux jeunes élèves de travailler dans de très bonnes conditions matérielles.

Les carrières d'Arcey

Arcey un village qui doit beaucoup à ses deux carrières ! Personne ne peut nier cette évidence. Les taxes diverses versées par ces deux établissements à la commune d'Arcey, permettent des investissements notables tels que le périscolaire ou le chemin piétonnier. La carrière Courroux, installée à droite de la route Arcey-Saulnot (direction Saulnot) est la plus récente. Avec de nouvelles acquisitions de terrains, ce site monte progressivement en puissance et satisfait son exploitant qui trouve, avec la construction de la ligne TGV, des débouchés intéressants pour ses matériaux. A la clé : des rentrées substantielles pour notre commune !

Le cas de la carrière Orsa granulats, devenue Holcim par rachat puis GDFC (Granulats de Franche-Comté) est un peu différent.

D'une surface maintenant très conséquente, cette carrière, installée sur Arcey depuis de nombreuses années, confirme sa position commerciale grâce au

chantier du TGV. Elle fournit des granulats d'une qualité supérieure à Réseau Ferré de France pour la réalisation des remblais mais aussi et surtout pour la fabrication de béton prêt à livrer pour la construction des ouvrages de génie civil tout au long de cette voie TGV. La centrale à béton de la carrière GDFC d'Arcey tourne à plein régime (elle est le fruit d'un partenariat avec d'autres entreprises). Les esprits grincheux s'inquiètent déjà : que deviendra cette carrière à la fin des travaux TGV ? Qu'ils soient rassurés ! Les investissements très importants consentis sur Arcey par GDFC prouvent que la pérennité du site est assurée pour longtemps encore.

En effet, ce sont plus de trois millions d'euros qui ont été investis sur place dans la perspective d'autres grands chantiers prévus d'ici 2012. Le Nord Franche-Comté est l'espace actuellement le plus dynamique, avant la région de Besançon par exemple ! A Arcey, des stations de criblage et transformation des granulats complètement automatisées sont en service.

Lors d'une visite le 24 octobre, plusieurs membres du Conseil ont pu prendre la pleine mesure des efforts financiers déployés par GDFC pour moderniser le site. Une opération porte ouverte au public est d'ailleurs en préparation pour le printemps 2008. Comme on le voit, la vie de cette importante carrière ne s'arrêtera pas avec la fin de la construction de la ligne TGV. A la demande de GDFC, la concession a été renégociée avec à la clef, un plan d'exploitation courant sur les 15 prochaines années. Pour notre commune, c'est l'assurance de rentrées financières régulières. Cela devrait permettre de continuer à équiper et moderniser notre village pour le confort de tous ses habitants.

Chemin piétonnier

Ce projet a pour but de créer un chemin à usage des piétons ainsi qu'une zone verte, sur les terrains acquis par la commune il y a déjà quelques années entre la Poste et les écoles. Le cabinet d'études BEJ a effectué les premiers plans qui seront soumis au Conseil municipal. Des questions et des interrogations demeurent sur l'ampleur des travaux à prévoir et sur l'aménagement du passage piéton devant la Poste. Il faut absolument prévoir un système obligeant les automobilistes à ralentir à cet endroit pour que les écoliers et les adultes qui emprunteront ensuite le chemin piétonnier puissent traverser en toute sécurité. En effet, à cet endroit, la chaussée est large, en légère descente, et un très grand nombre de véhicules ne respecte pas la limitation légale à 50 km/h. Soyons clairs : il nous faut impérativement trouver et installer un procédé pour réduire la vitesse des automobilistes et assurer la sécurité des piétons AVANT l'accident fatal et pas après comme hélas c'est trop souvent le cas dans d'autres endroits de notre département par exemple !

Rue des roses

La rue des roses est une rue très empruntée de notre village car elle mène au centre socioculturel, aux terrains de football, à la salle des fêtes et aux ateliers communaux. Elle déssert de nombreux riverains Elle est utilisée par les bus de ramassage scolaire des collégiens et lycéens. En très mauvais état, elle va faire l'objet d'une réfection complète avec aménagement du carrefour avec la rue des dahlias. Un terre-plein central séparera les deux côtés de la chaussée tout en acceptant le passage du bus scolaire et des engins agricoles qui se rendent dans les cultures à la belle saison. L'enrobé actuel sera décapé et remplacé après réfection de la semelle.

Réparation à la station d'épuration

Notre station d'épuration a été à l'arrêt quelques semaines. En effet, des travaux importants ont été entrepris pour réparer le décanteur qui était fissuré sur une grande partie de sa longueur. Cet arrêt momentané s'est fait sans incidence sur l'évacuation et le traitement de nos eaux usées. Les travaux de réparation ont été pris en charge par la Communauté de communes de la Vallée du Rupt, dans le cadre de sa compétence communautaire « assainissement et traitement des eaux usées ». Rappelons qu'une nouvelle station d'épuration capable de traiter les eaux usées de toutes les communes de la CCVR est à l'étude. A terme, notre station est donc vouée à la démolition.

Alain Pasteur

Événements de l'année 2007

Présentation de vœux du maire

Nous étions tous réunis ce samedi 13 janvier 2007 pour recevoir les vœux de Claude Clément, notre maire. C'est en présence de Mr Marcel Bonnot, notre député, de Mr Rémy Nappey, maire de l'Isle sur le Doubs et conseiller général du canton, de Mr Pierre Hélias, ancien président du Sivom de la Vallée du Rupt et conseiller général de Montbéliard-ouest, de Mrs les maires des communes voisines et amies que Claude Clément a souhaité à chacun une bonne et heureuse année 2007. Le public nombreux a assisté à la traditionnelle remise des cadeaux à tous nos employés communaux. Le maire a rappelé, si besoin était, que l'accueil du public à la mairie est toujours très chaleureux et qu'en 2007, une fois de plus, des économies réelles furent réalisées grâce au travail efficace de nos employés communaux.

Galette avec les anciens

A l'initiative de Mme Magnin, directrice du périscolaire, jeunes enfants et anciens se sont retrouvés le mercredi 10 janvier 2007 pour déguster la galette des rois. Cette sympathique initiative a eu lieu à la salle des fêtes. Après la dégustation de la galette, petits et grands ont passé un agréable moment ensemble autour de jeux de société. Au nom des aînés, Henri Graber, président du club de l'amitié, a remercié les enfants, souligné avec justesse l'intérêt de cet échange et souhaité une bonne année 2007 à tous.

Repas des anciens

Avec beaucoup de chaleur, Claude Clément a accueilli tous nos anciens qui s'étaient déplacés pour l'habituel repas de début d'année. Cette année, ce sont plus de 130 personnes qui ont participé à cette sympathique journée du 27 janvier 2007. Le conseil municipal, conjointes et conjoints y compris, était mobilisé pour servir tout ce petit monde. Entre services et vaisselles, le temps passa très vite pour ces bénévoles. Pour les participants invités, ce fut une journée particulièrement réussie ! Après un succulent repas préparé par Mr Bourrasseau, traiteur à Colombier-Fontaine, les danseurs furent comblés, l'orchestre enchaînant les tempos les plus variés. Vers 18h30, une petite collation fut servie juste avant que nos aînés ne rejoignent leur «chez eux». Ce fut une bien belle journée qui rappelons-le permet le rapprochement des générations.

Cérémonie citoyenneté

Ce samedi 31 mars 2007, à la salle de convivialité, plusieurs jeunes habitants d'Arcey âgés tout juste de 18 ans et de nombreux parents, ont assisté à une nouvelle cérémonie voulue par le ministre de l'intérieur de l'époque, devenu Président de la République française ! Dénommée « cérémonie de citoyenneté », cette réunion donna l'occasion à Claude Clément de remettre en mains propres à tous ces jeunes leur carte d'électeur, témoin s'il en est, de leurs futures responsabilités de citoyen de l'état français.

Cérémonie du 8 mai 2007

Ce mardi 8 mai 2007, sous un ciel couvert, l'ensemble du conseil municipal, quelques anciens et de nombreux parents accompagnés de leurs enfants, ont assisté à la traditionnelle cérémonie célébrant la victoire des alliés sur l'envahisseur germanique, le 8 mai 1945. Devant le monument aux morts, Claude Clément a lu le discours du ministre délégué aux anciens combattants. Ensuite, les petits et les grands furent conviés à prendre l'apéritif à la mairie.

Nouveaux enseignants aux écoles

Après le départ de Mmes Blondé, Bucan, Monnot et Vidier, de nouvelles enseignantes ont pris leurs fonctions en septembre 2007 dans les écoles de notre village. Il s'agit de Mmes Ayala-Beloki (petite et moyenne section - directrice) et Rhodes (moyenne et grande section) à l'école maternelle. Pour l'école primaire, il s'agit de Mmes Muot (ce2-cm1), Maître (ce1) et Duède (décharge de direction et des temps partiels des autres collègues).

Cérémonie du 11 novembre 2007

C'est par un temps humide mais doux que se déroula la cérémonie du 11 novembre aux monuments aux morts. Le maire, entouré de son conseil municipal, des enfants des écoles et de leurs enseignants, ainsi que de nombreux villageois, rappela à cette occasion, la nécessité d'informer nos jeunes concitoyens sur le destin de ces soldats qui périrent dans les conflits du XXième siècle. Après la minute de silence, les écoliers entonnèrent la Marseillaise avec beaucoup de fougue. Signalons ici que la quête effectuée cette année par les enfants du village au profit du Souvenir Français rapporta 327, 92 €.

Cérémonie du 25 novembre 2007

Par contre, c'est dans un froid glacial qu'eut lieu la cérémonie du 25 novembre au monument de la 5^{ième} DB. De nombreux anciens combattants, venant parfois de très loin, se retrouvèrent ce jour-là pour se recueillir au monument de la 5ième DB. Au terme d'une cérémonie empreinte de solennité, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes d'Arcey pour un apéritif servi par les membres du Conseil municipal. Mr Claude clément, notre maire, reçut à cette occasion le diplôme d'honneur de l'Association des Anciens de la 5ième DB (Section Belfort Région Est) signé de la main du Colonel Bernasconi, pour son soutien sans faille à cette sympathqiue association.

Noces d'or des époux Laurent

Pierre et Catherine Laurent sont des habitants très connus du village. Catherine Laurent est en effet conseillère municipale depuis de nombreuses années. Elle a beaucoup oeuvré pour soulager les personnes rencontrant des difficultés dans le cadre de la Commission Aide Sociale du Conseil municipal ou en organisant la vente des brioches au profit de l'Adapéi du Doubs, la collecte pour la Ligue contre le cancer, la collecte des chiffons pour le compte de l'Association des Paralysés de France par exemple. Dans leur vie personnelle, ce couple ne fut pas épargné par les chagrins. Cependant, très unis, ils surent faire face avec courage et dignité. Mariés sous un beau soleil le 9 novembre 1957, ils ont joyeusement fêté leur 50 années de mariage, courant novembre, au cours d'une petite cérémonie surprise organisée par leur fille, Marie-Jeanne. «Remariés» par Claude Clément, le matin, ils ont ensuite agréablement dîné en famille, après un apéritif où les membres du Conseil municipal étaient conviés. Un cadeau fut remis à notre chère «Rina» comme nous l'appelons au Conseil. Plus tard, ils ont aussi été dignement fêté par les membres du club de l'Amitié avec champagne et cadeau à tous les deux !

Téléthon du 8 décembre 2007

Enfin, nous terminerons par une note d'espoir, celui qui anime tous ces bénévoles au service du Téléthon. Cette année encore, ce fut un beau succès à Arcey, malgré le temps maussade. Le montant des dons dépassa celui de l'an passé, preuve que la générosité ne s'use pas forcément. Ce sont 4808 € euros qui furent collectés et remis aux autorités du Téléthon. Une remarque importante : cette année, le Raid n'a pu être organisé et nous le déplorons tous. Ces nombreux bénévoles qui parcouraient 24 heures durant les petites routes de notre département, par tous les temps, pour visiter les villages et recueillir les dons pour le Téléthon, ont fini par « jeter l'éponge » , faute d'un soutien plus grand, souvent, d'un accueil plus chaleureux, parfois ! Beaucoup d'entre eux étant des habitants de notre village, c'est tout naturellement qu'ils ont joint leur collecte à la nôtre, ce qui explique le montant particulièrement élevé des dons cette année.

On le comprend bien en lisant cet article, la vie à Arcey fournit son lot d'évènements joyeux, importants, graves quelquefois. Ces évènements tissent tout doucement notre vie collective et affirment notre appartenance à cette collectivité si particulière qu'est un village !

Alain Pasteur

Mise en place du Cadran solaire sur la place du Chapeau rouge

Centre de loisirs et accueil périscolaire

L'année scolaire 2006-2007 a vu la création de l'accueil périscolaire dans notre commune.

Les élus répondaient à une demande des parents et ne pensaient pas que dès le début, il aurait un tel succès : Une trentaine d'enfants sur les temps d'accueil du matin, du midi et du soir.
Le centre de loisirs du mercredi était sur la sellette puisque le premier de septembre n'accueillait que 4 enfants.

Fin septembre, une plaquette expliquant les activités des mercredis est éditée par la directrice et distribuée aux parents par le biais des écoles d'Arcey, de Désandans, Semondans, Aibre et Le Vernoy.
Dès le mois d'octobre 15 enfants sont inscrits pour les mercredis et un poste d'animatrice est créé. Madame Christelle Sainthillier rejoint Corinne Magnin pour l'animation les mercredis, le midi et le soir. L'accueil du matin est assuré par Madame Véronique Joly.

Depuis octobre le nombre d'enfants accueillis n'a cessé de croître puisque l'année s'est terminée avec en moyenne 30 enfants le midi pour la restauration et une moyenne de 21 enfants pour les accueils du matin et du soir.

Les centres de loisirs des petites vacances ont tous bien fonctionnés (voir tableau ci dessous)

Période	Thèmes retenus	Enfants inscrits	Nombre d'animateurs Sans la directrice
TOUSSAINT	Automne et Halloween	50	4
FEVRIER	Carnaval africain	60	4
PRINTEMPS	Jeux et plein air	42	3
JUILLET	Pour les 3/6ans : les animaux de la ferme Pour les 6/12 ans : la mer	130	10

Centre de loisirs et accueil périscolaire

En septembre 2007, c'est plus de 80 enfants qui sont inscrits. Sur le temps de midi il y a entre 40 et 60 enfants chaque jour à la restauration scolaire. L'accueil du matin reçoit une quinzaine d'enfants et celui du soir une vingtaine d'enfants.
Les Francas sont obligés de recruter des personnes supplémentaires pour que le taux d'encadrement soit dans la légalité.

De gauche à droite : Christelle Sainthillier, Véronique Barré, Marie Pierre Petit, Aurélie Gilg, Corinne Magnin et en médaillon : Véronique Joly.

Aujourd'hui l'accueil périscolaire compte 6 personnes pour le service et l'animation.
Au service : Madame Véronique Barré.
Au service le mercredi et à l'animation le matin : Madame Véronique Joly.
A l'animation : Mesdames Christelle Sainthillier, Gilg Aurélie, Petit Marie Pierre.
A l'animation et la direction : Madame Corinne Magnin.

L'accueil périscolaire fonctionne bien, et fonctionnera mieux encore quand, très prochainement, les enfants pourront être accueillis dans le nouveau bâtiment.

AFPAD

Association d'Aide aux Familles et aux Personnes Agées à Domicile

L'AFPAD aide les familles.

Jours et horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi :
8 H 00 - 12 H 00 et 13 H 30 - 17 H 30.

Fermé le jeudi matin
permanence de 13 H 30 à 19 H 00.

Le vendredi :
8 H 00 - 12 H 00 et 13 H 30 - 17 H 00.

10-12 rue du Mont Bart prolongée
25200 MONTBELIARD

Tél. 03 81 91 18 05

Fax : 03 81 91 33 10

Email : AFPAD25@wanadoo.fr

Vie Associative

Nouvelle du club de l'amitié

Lorsque l'amour envahit le cœur, il n'y a plus de place pour la haine, la colère, l'envie et la jalousie car seul l'amour peut transformer l'ennemi en ami. Nous devenons philosophe au club de l'amitié d'Arcey, c'est ce qui fait notre force et notre raison d'être. Cette année les effectifs sont en progression. Chaque jeudi après midi, c'est une récréation avec nos jeux de société, le partage de nos expériences de nos différents problèmes de santé et autres…

La saison est agrémentée de sorties et d'animations mensuelles, les restaurants, le repas de Noël avec l'opération dinde, les spaghetti, la journée grenouilles pour les plus marquantes. C'est un programme qui peut inquiéter les retraités oisifs. Mais notre club avec son esprit et le cœur jeune qui nous animent est capable de venir en aide à tous les soucieux et à les aider à rajeunir. Rejoignez nous et vous verrez vous ne le regretterez pas.

Pour clore cet article une pensée de Victor Hugo :
« Si dans le regard des jeunes on voit de la flamme, dans le regard des anciens on y voit la lumière. »

Henri GRABER

UNION SPORTIVE D'ARCEY

L'union sportive d'Arcey avec un effectif de 139 joueurs et 23 dirigeants (2 équipes seniors, 1 équipe 18 ans, 2 équipes poussins, 2 équipes benjamins et des débutants) encadrés par des dirigeants dévoués dans leur fonction, permet à ces joueurs d'évoluer en district et en ligue (Championnats et coupes).

Lors de la saison 2006/2007, les équipes ont participé aux championnats de 1ère division et 3ème division district Belfort Montbéliard.
Les équipes jeunes sont le vivier du club où l'esprit d'amitié qui est un point fort de la politique du Club, est entretenu par un encadrement toujours vigilant.
Merci à la commune, aux bénévoles, aux commerçants et artisans sponsors pour leur soutien.

A l'U.S. Arcey, le football se pratique dans un milieu convivial et festif, afin de donner une image positive du sport.

Le secrétaire

Vonio Ceccon.

A.C.C.A ARCEY

L' Association Communale de chasse Agréée d' ARCEY se compose de 27 membres.
Notre comité est le suivant:

Président	M. DUPIN GERARD
Vice - Président	M. DUPONT DANIEL
Secrétaire	M. CAPELLI FABRICE
Trésorier	M. CROISSANT ROGER
Membres	MM. VERMOT DESROCHES RENE et ULMANN DANIEL

La chasse aujourd'hui, c'est une gestion intelligente de la faune sauvage et du gibier.
En 2007 nous avons lâché 130 faisans et 40 perdrix. Le lièvre revient dans notre finage ; ceci grâce à une pression de chasse raisonnable, 2 dimanches dans l'année.
Nous avons participé à diverses manifestations dont le Téléthon

Comme les années précédentes, nous avons permis à d'autres associations d'assurer leurs manifestations en toute sécurité, en période de chasse. (Marche)

Notre Réserve de chasse est située entre la route de MONTENOIS / LOUGRES - La voie de l ' ISLE et le chemin de MONTENOIS soit plus de 100 Hectares.
Les jours de battues grand gibiers sont les samedis et le dimanche matin.
Les jours de non chasse après le 1er novembre 2007 sont les mardis et vendredis.
Pour améliorer la sécurité nous avons construit et mis en place 7 miradors.

Le samedi 29 novembre 2008 nous organisons notre souper dansant à la salle polyvalente d'ARCEY au prix de 20 euros, avec en plat principal du sanglier, à l'animation l'orchestre Les ROLLINGERS vous pouvez vous inscrire auprès de chasseurs de votre connaissance ou du président.

Vous qui êtes intéressés par la nature et attirés par la chasse traditionnelle, venez nous rejoindre. Pour plus de renseignements, contacter le Président au: 23 rue du stade ARCEY.

Le président de l'ACCA
Gérard DUPIN

LA POSTE
29 rue de la 5eme D.B. 25750 Arcey
TEL. 03 81 93 50 78

Du lundi au vendredi
Ouverture de 9 h à 11 h 30
et de 14 h 00 à 16 h 30

Le samedi
Ouverture de 9 h 00 à 11 h 30

Départ du courrier à 15 h 45 en semaine et 11 h 30 le samedi

ARCEY TENNIS CLUB

détente maximum !

Minimum de contraintes ...

Vous voulez : apprendre, jouer, décompresser, transpirer ?
Rejoignez-nous ! Nous vous proposons :

Deux courts découverts, un mini club-house, un mur d'entrainement
Des rencontres amicales : tournoi de doubles, doubles mixtes
Une vraie convivialité !
Un club indépendant affilié FFT

Vous voulez : nous contacter, nous rejoindre ?
Appelez le 03.81.93.41.81 et vous aurez tous les renseignements que vous souhaitez pour pouvoir pratiquer le tennis dans votre village.

A. Pasteur

Tarifs 2007-2008
Carnet de 10 réservations : 20 € / Caution de clé : 5 €

Jeune né en 90 et après	Adulte	Famille de 3 personnes	Famille de 4 personnes
20€	**36€**	**80€**	**95€**

Bon à savoir :	Vos contacts au club :
Pas de fusion en 2008 avec les clubs de Ste-Marie et Aibre compte-tenu de l'absence de structure couverte.	Président : Alain Pasteur 03.81.93.41.81 Trésorière : Evelyne Jobey 03.81.93.44.37 Secrétaire : A-Marie Michaud 03.81.93.45.51

La Maison Pour Tous

La MPT vous présente son comité pour l'année 2007/2008 :

- Corinne BAU : présidente,
- Pierre POMPIDOU : trésorier,
- Pascal POISOT : intendance,
- Claude CHOPARD : matériel,
- Suzanne MAREY : secrétaire,
- Michel BAUDET : trésorier adjoint,
- Richard ZENNER : intendance,
- Christophe AUDOUZE : matériel.

Aujourd'hui, la Maison Pour Tous forte de ses 300 adhérents vous propose des activités sportives, artistiques et culturelles :

- **le théâtre adulte** piloté par Françoise PELLETIER (03.84.27.42.64) qui vous a proposé en octobre dernier 9 représentations de « Le sublime est corrosif ».
- **le théâtre enfant** dirigé par pascal POINSENOT (03.81.93.11.28) dont les jeunes comédiens se sont produits en septembre.
- **les travaux manuels et la peinture adulte** animés par Claudine POURRAZ (03.81.93.52.83) qui vous présentent en décembre et en mai leurs réalisations.
- **les travaux manuels enfants** encadrés par Françoise PFEUTI (03.81.93.51.55) le mercredi.
- **la couture** avec Sylvie DELATRE (03.81.9319.91).
- **le badminton adulte** les lundi et jeudi supervisé par Annick PASTEUR (03.81.93.41.81).
- **le badminton enfant** le vendredi également suivi par Annick PASTEUR .
- **le judo pour les enfants et la self défense pour les adultes** sous la houlette de Gaël MOUSSY (03.81.93.51.97) le mardi .
- **la gym et le step** dirigés par Monique ETIENNE (03.81.93.15.93) le vendredi soir au centre socioculturel.
- **la danse** avec Nathalie ROY (03.81.93.70.78) le mercredi

Après un automne riche en représentations théâtrales : avec les enfants en septembre suivis de leurs aînés en octobre, la MPT félicite les comédiens petits et grands, pour la qualité de leurs prestations même si le public n'a pas toujours été au rendez-vous.
Le Comité et les comédiens ont décidé de revenir à un registre plus « léger » avec du théâtre de boulevard pour octobre 2008.
Les membres du Comité se félicitent de la bonne santé en terme de fréquentation de l'ensemble des activités. Merci aux adhérents pour leur fidélité et merci aux responsables et animateurs pour leur investissement.

Afin d'enrichir la liste de ses activités, le Comité est ouvert à toutes propositions susceptibles de diversifier et d'apporter du nouveau.

La Maison Pour Tous d'ARCEY cherche à dynamiser la vie de notre village, son succès et sa pérennité dépendent de vous...

BIBLIOTHEQUE

Depuis octobre notre équipe s'est agrandie. Mme Michèle Violard nous a rejoint comme bénévole. Cette aide nous permet de mieux accueillir nos lecteurs et d'assurer la gestion et l'organisation de la bibliothèque.

Depuis le début de l'année 2007, nous avons prêté 1298 livres dont 776 de la bibliothèque d'Arcey et 522 de la bibliothèque départementale.
La bibliothèque d'Arcey vous accueille tous les mercredis de 16h à 18h et nous accueillons un après midi par trimestre les élèves des écoles primaires.
Nous vous proposons des livres jeunesse, des livres adulte, des dictionnaires, encyclopédies et documentaires variés mais aussi des livres audio, des DVD et des cédéroms.

Nous avons également un accès à Internet proposé à tous les habitants du village et ce gratuitement.

La cotisation annuelle pour l'emprunt de livres est de 4,50 € par famille.

LES ARCOUPIOTS

Les Arçoupiots
4 bis rue des Pinsons
25 750 ARCEY
☎ *03.81.93.45.32*
E-mail : lesarcoupiots@wanadoo.fr

« Les Arçoupiots » est une association de loisirs.
Suite au conseil d'administration du 14 janvier 2007, nous avons pu établir avec nos adhérents un calendrier de diverses sorties (randonnées pédéstres, journée pêche, visite de vignoble et ses caves, cabaret de Kirrwillers, 4 jours en haute montagne en Suisse, carnaval du feu à Liestal, plan incliné de Artzwillers , thalasso, théâtre, ski,….)
Nous sommes une centaine d'adhérents en progression chaque année.
La cotisation est de 3€ par personne et la participation à nos sorties est ouverte à tous.
La prochaine assemblée générale aura lieu le dimanche 13 janvier 2008.
Diverses sorties nous sont déjà demandées Spectacle Mazurka, loto, sorties ski, carnaval du feu, sortie découverte, restaurant à Rosureux, Randonnée gustative à Ottrott, journée pêche, visite d'une distillerie, découverte de Vesoul, Canoé, visite de Beaune, spéléo, après midi aux thermes de Luxeuil, journée Cabaret à Mulhouse, , marché de noël de Strasbourg……
Si vous souhaitez faire partie de notre joyeuse bande, vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes :

Présidente : CHICOTOT ***Florence*** *(03.81.93.45.32 ou 06.61.84.80.15 ou 08.71.44.65.95)*
Trésorière : GEISSBUHLER ***Christine*** *(03.84.23.98.70 ou 06.50.02.72.12 ou 09.53.18.98.70)*
Secrétaire ***:*** *CHICOTOT* ***Mélanie*** *(06.31.55.73.86)*

La Première Compagnie d'Arc d'Arcey

Les habitants d'Arcey connaissent la Compagnie de Tir à l'Arc d'ARCEY, fondée en 1975 par notre Président actuel, Jean Claude DAGNICOURT, elle n'est plus à présenter. Son action en faveur de notre sport souvent citée dans les médias régionaux, ses résultats et son bon fonctionnement sont unanimement reconnus.

Notre participation régulière aux animations organisées par la Commune est notoire, le but étant que chacun puisse découvrir ce sport, pas aussi facile qu'il le parait.

Les nouveaux arrivants trouveront toujours quelqu'un prêt à les conseiller, à leur faire découvrir les rudiments de notre sport et s'ils désirent se lancer dans l'aventure, une école de tir fonctionne le samedi après midi avec des élèves de tout âge, nous prêtons le matériel. L'encadrement est assuré par des Instructeurs Fédéraux dans la salle mise à notre disposition par la Municipalité.

Cette année, nous avons poursuivi l'aménagement de notre chalet, le rendant plus confortable et plus convivial. Il nous permet de mieux accueillir les compétiteurs, les adhérents et toutes les personnes intéressées par notre activité. Sur notre terrain d'entraînement, l'accès est possible, aux Handisports.

RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES:

Cotisation:

La cotisation demandée qui englobe la licence, est répartie de la façon suivante :

Ligue + Département + Club + assurance + prêt de matériel

Adulte : 94€

Jeune : 66€

L'entraînement :

En extérieur (pas de créneau horaire), à proximité du terrain de motocross :

Nous disposons d'un terrain pour le tir Olympique, jusqu'à 70M
d'un parcours de 12 cibles pour le tir en campagne

En salle (salle communale au-dessus de la salle des fêtes):

Jeudi 17H00 à 20H00
Samedi 15H30 à 17H00
Dimanche 9H00 à 12H00

L'école de tir :

Le matériel peut être prêté, avec possibilité d'achat, aux personnes fréquentant l'école de tir.
En salle (salle communale au-dessus de la salle des fêtes) :
Samedi 14H00 à 15H30

Un renseignement ne coûte rien,
contactez notre Président au
03 81 93 54 46

LES CLASSES BONBONS

L'association a pour but l'aide et le soutien à l'organisation d'activités menées au bénéfice des enfants scolarisés dans les écoles d'Arcey.

Les membres qui la compose sont :

- M. BELLIER Richard : Président
- M. MUOT Nicolas : Vice-président
- M. GARNIER Christophe : Trésorier
- M. KUNTZ Lionel : Trésorier adjoint
- Mme CHARRON Edwige : Secrétaire
- Mme AUDOUZE Catherine : Secrétaire adjointe
- ainsi que Mmes JEUDY Myriam et IBER Corinne, Mrs FORTHOFFER Christophe, HUGONIOT Michael et SCHEURER Jean-Charles.

Grâce au soutien de la mairie, de la MPT, des adhérents ainsi que des personnes nous aidant lors des différentes animations, nous avons pu financer à hauteur de 95 % les sorties ou spectacles des écoles maternelle et primaire pour l'année 2006/2007.

Petit rappel des activités proposées aux enfants pour l'année 2006/2007

La plus importante a concerné les enfants de CE2. Leur classe s'est rendue plusieurs vendredis à Héricourt au siège de l'association INOUIE afin de leur faire découvrir la sculpture, la musique (percussions…).
Tous les élèves ont été enchantés.
En ce qui concerne les autres classes, voici un petit récapitulatif : Spectacles à la maternelle « Leila et la baleine », « une grande aventure.. », pour le primaire sortie Cinéma à noël, visite de la déchetterie, visite du zoo de Mulhouse, visite de la citadelle de Besançon et Visite du Bioscope de Mulhouse

Le total de ces activités a représenté des dépenses à hauteur de 5.500€

Le total des revenus de l'année scolaire 2006/2007 est de 6.854 €

Pour l'année 2007/2008, afin de répondre aux différentes activités des enseignants, nous avons prévu les évènements suivants :

- Vente de comté et morbier : vendredi 21 décembre 2007
- Loto : samedi 1er mars 2008
- Vente de pizzas : samedi 26 avril 2008
- Randonnée VTT : dimanche 25 mai 2008
- Vide grenier : dimanche 14 septembre 2008
- Beaujolais nouveau : jeudi 20 novembre 2008

Pour que cette association vive, nous avons besoin de toutes les bonnes âmes pour la réalisation des grandes manifestations (loto, randonnée et vide grenier).

Les enfants comptent sur vous !!!

Les membres du bureau.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les Membres du CCAS vous souhaitent une bonne année et vous rappellent qu'ils restent à votre disposition si d'éventuelles difficultés vous préoccupaient dans votre vie quotidienne.

En 2006, les ressources étaient les suivantes :

- Subvention communale de 9000 €
- Location de bennes pour 375 €
- Droit de place de camions d'outillage soit 100 €

Ce qui a permis de financer :

- Les colis des anciens pour 5851,80 €
- Le repas des anciens pour 5820,35 €
- La cotisation à l'URSAAF des bénévoles : 128 €
- Des secours d'urgence aux familles dans le besoin : 507 €
- Une subvention aux restaurants du Cœur de 80 €

Nous remercions tout particulièrement les dames qui ont participé aux différentes collectes (Cancer, CCAS, Brioches, …)

DéFI association intermédiaire

Mode d'emploi ...

aide à domicile, ménage, repassage, courses garde d'enfants...
Vous avez besoin d'un coup de main ?
Bricolage, entretien d'espaces verts, manutention, postes en entreprise...

Contactez-nous !!!

03 81 37 10 08

43 rue Villedieu - BP 56 25700 VALENTIGNEY

- ✓ Des mises à disposition rapides,
- ✓ Des réductions d'impôts dans le cadre des emplois familiaux,
- ✓ La prise en charge des formalités administratives,

État Civil

Ils sont arrivés

JEUDY Estaban

GOMES Mariana

VINCENT Elisa

PATOUT Juliette

BARTHOULOT Jordan

GEHANT Théoline

PETTMANN Tom

MANACH Guireg

Ils se sont mariés

LOVITON Gérard et REYNTOVA Alla
Le 12 janvier

JACQUOT Michel et NOEL Marianick
Le 19 mai

COULON Christophe et GILLE Laetitia
Le 09 juin

CHOPARD Claude et LEVECQUE Marieke
Le 07 juillet

LANGE Frédéric et BLANGY Nathalie
Le 07 juillet

COURTEL Cédric et MAURY stéphanie
Le 13 juillet

GOULUT Pierre et THIBAUD Angélique
Le 28 juillet

GIULIANI Stéphane et VIDAL Emmanuelle
Le 11 août

Ils nous ont quittés

CHAIS Léona Veuve JONVILLE
Le 28 février à Montbéliard
94 ans

LAUNAY Fabrice
Le 02 juin à Besançon
48 ans

GRANDPERRIN Denis
Le 13 août à Besançon
69 ans

HOZOTTE Yvonne veuve BERTIN
Le 04 décembre à Montbéliard
99 ans

Informations Pratiques

Horaires de la Déchetterie à Désandans

les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H d'octobre à mars, puis de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 18 H d'avril à septembre.
Une carte est nécesaire pour entrer dans la déchetterie ; cette carte est à retirer en Mairie.

Comment voter ?
Ø Il faut être inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre de chaque année. Cette inscription conditionnera votre radiation de votre ancienne commune.

Je dois remettre à jour ma carte vitale, comment faire ?
Ø Une borne est à votre disposition **à la Pharmacie** depuis le 1er janvier 2006.

la Caisse Primaire d'Assurance Maladie assure une permanence les 1er jeudis de chaque mois en mairie de 13h30 à 16h15. Vous pouvez également mettre votre carte Vitale à jour pendant cette permanence.

Ø Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mardis matin de bonne heure. Il vous est conseillé de déposer vos poubelles sur le bord du trottoir dès le lundi soir.

Attention

- Ne pas utiliser n'importe quel contenant. Les containers à roulettes ne seront pas relevés.
- **Tri :** des bacs sont prévus à cet effet sur les parkings de la salle des fêtes et de l'ancien chapeau rouge.
- **Encombrants :** Ils sont à emmener à la déchetterie de Désandans.

- **Penser à signaler au secrétariat votre arrivée ou votre départ de la commune, ainsi que tous les changements dans la composition de votre foyer (exemple : enfants étudiants ou internes). Ces renseignements sont indispensables à l'établissement de la facturation après chaque semestre.**

Les bennes de la commune peuvent être louées pour le week end au profit du CCAS : 7 € la petite et 10 € la grande (s'inscrire auprès du secrétariat de mairie).

Attention : un seul type de déchets par chargement sera toléré !!!

Une photocopie ? Un fax à envoyer ?
Ø 0.15 € la photocopie
Ø 0.80 € l'envoi d'un fax

Bois

La commune propose chaque année une vente de bois de chauffage. Les inscriptions ont lieu en mairie courant novembre. Le bois est commandé soit en stères à retirer en forêt, soit à fabriquer.

Je dois refaire ma carte d'identité ou mon passeport

Les dossiers sont à retirer en mairie. Les passeports sont valables 10 ans, le timbre fiscal est de 60 €.
La carte d'identité est gratuite.

Imprimés disponibles

Demande de permis de construire, certificats d'urbanisme, certificats de vente de véhicules et certificats de ramonage.

Adresse internet : arcey.mairie@wanadoo.fr

Quelques Tarifs :

Caution matériel 76 €
Cimetière columbarium 533.57 €
Concession 92 €

Cotisation bibliothèque 4.50 € par an et par famille
Coupes de bois, bois à façonner 8 €
Bois prêt 25 €
Composteurs (selon tarifs pratiqués par CAPM et convention qui est établie avec eux)

Salle polyvalente

Habitants d'Arcey week-end **170 €**
Associations d'Arcey week-end **150 € avec vaisselle et 120€ sans vaisselle**
Extérieurs week-end **400 € le week end compte deux jours ; chaque jour supplémentaire sera facturé 60 €.**

Salle de convivialité

Sous conditions particulières à voir en mairie 1 jour 50 €

Informations Pratiques (suite)

De nombreuses plaintes parviennent en mairie au sujet des déjections canines sur les trottoirs du village.

Pour le bien être de tous, nous vous demandons instamment de respecter votre environnement et de surveiller vos animaux.

A retenir !!

Les feux de branchages sont interdits dans le village.
La tonte, le bricolage et le jardinage sont régis par un arrêté préfectoral et sont autorisés :

- **Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.**
- **Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h30.**
- **Dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.**

Horaires de la Mairie

8 h 30 à 12 h 00 et
16 h 00 à 18 h 00 les lundi mardi, mercredi et jeudi.

De 8 h 30 à 12 h 00 et
de 14 h 00 à 16 h 00
le vendredi.

PETITE ANNONCE

Les Francas recherchent une personne pour l'accueil périscolaire du matin de 7 H 30 à 8 H 30 à Arcey.
Pour tout renseignement contacter
Francas du Doubs
12, rue Renaud de Bourgogne
25200 MONTBELIARD

Tél. 03 81 99 87 00

Le Document d'Information Communal sur les RIsques Majeurs (DICRIM)

Conformément au décret du 11 octobre 1990, il recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels et technologiques majeurs sur le territoire de la commune.

L'article L2211-1 du C.G.C.T. impose au maire des responsabilités en matière de police administrative, qui incluent la sécurité.

Par ailleurs, le décret 90-918 du 11 octobre 1990 introduit le document d'information communal sur les risques majeurs : DICRIM, dont la responsabilité revient au maire : « Le maire établit un document d'information qui recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques sur le territoire de la commune, notamment celles de ces mesures qu'il a prises en vertu de ses pouvoirs de police (…) ».

Il contient les données locales, départementales et nationales nécessaires à l'information des citoyens au titre du droit à l'information.
Élaboré à partir des informations disponibles transmises par le représentant de l'État dans le département, le Préfet, il contient quatre grands types d'informations :

- la connaissance des risques naturels et technologiques dans la commune,
- les mesures prises par la commune, avec des exemples de réalisation,
- les mesures de sauvegarde à respecter en cas de danger ou d'alerte
- le plan d'affichage de ces consignes.

Le DICRIM a fait suite au plan de secours communal élaboré par la commission sécurité et approuvé par le conseil municipal.

Ce document, comme tous les documents concernant la sécurité dans notre village est consultable en Mairie.

commune
d' ARCEY
DOUBS
FRANCHE COMTE
inondation lente
sismicité
cavités souterraines
conduites fixes de matières dangereuses
en cas de danger ou d'alerte
1. abritez-vous
resguardese
take shelter
2. écoutez la radio
escuche la radio
listen to the radio
France BLEU BELFORT 106.8 MHz
3. respectez les consignes
respete las consignas
follow the instructions
> n'allez pas chercher vos enfants à l'école
don't seek your children at school
no vaya a buscar a sus ninos a la escuela
pour en savoir plus, consultez
> à la mairie : le Dicrim dossier d'information communal sur les risques majeurs
> sur internet : www. prim .net
Le DICRIM de notre commune est inséré dans ce bulletin.
Il est à conserver impérativement.

Vie Economique

Pharmacienne
Pharmacie SEICHEPINE 58, rue de Montbéliard
03 81 93 51 24

Infirmières
AUGEROT, PERROT, POISOT
Cabinet 50b, rue de Montbéliard
03 81 93 19 29

Masseur Kinésithérapeute
FOUROT Pascal—SARRAZIN Patrice
34, rue de Montbéliard
03 81 93 12 94

Chirurgien dentiste
PASTEUR Robert 2, rue d'Alencourt
03 81 93 56 80

Médecins
GRANDJEAN-ZENNER Sylvie rue Charles de Gaulle
03 81 93 50 35
MAREY Michel 2, rue d'Alencourt
03 81 93 56 80

Boulangerie Alimentation
BERNARD Guy 46, rue de la 5° DB
03 81 93 50 46

Bar le Cocothier
Pizzas à emporter
36, rue de Montbéliard
03 81 93 14 72

Coiffeurs
Salon PIERRETTE 22, rue de la 5° DB
03 81 93 53 85
GB Coiffure rue de la 5° DB
03 81 93 51 06
Elégance
Coiffure et pose d'ongles à domicile
06 72 64 09 02

Agent commercial
DOUTAUX Jean Pierre (vente de pneus)
4, rue de Villersexel
03 81 93 13 87

Expert Immobilier
SCHEURER Roland - B7
1, rue des Roses
03 81 93 48 94

Société Protectrice des Animaux
Mme AMMANN Jacqueline
03 81 93 50 92

Chauffage Sanitaire
SACCHI Mickaël impasse des prélots
03 81 91 44 78

Plomberie Chauffage Sanitaire
CLERC Patrick 61, rue du Stade
03 81 93 58 74

Plâtrerie peinture
GOLD Yvan 58 bis, rue de la 5° DB
03 81 93 15 84

Couverture Zinguerie
SARL STRAUBE 6, rue Charles de Gaulle
03 81 93 41 58

Garage
GALLAND Philippe 10 bis, rue de Villersexel
03 81 93 42 28
KEMPF Ernest 41, rue de Montbéliard
03 81 93 50 57
NICOLET (SPORT)
12, rue de la Neuvelle
03 81 93 18 96
BAN Nicolas
15, bis voie de l'isle 03 81 93 14 36

Transporteur
NICOLET Laurent 52, rue de Montbéliard

Ébéniste
DAGUET Christophe
03 81 93 41 44

Carrière
Granulats Franche Comté rue de Villersexel
03 81 93 56 02
Nouvelle carrière d'Arcey Route de Villersexel

Travaux Agricoles
ULMANN Albert La Fougère
03 81 93 15 51

ACCO FORET SARL
MAILLOT Etienne
7, rue des Pinsons 03 81 93 19 43

Travaux Publics
BERGER TP SARL
46, route de Montbéliard 06 08 03 08 26

Atelier Floral BADIANE
Nathalie JACQUES
06 69 64 82 55
Www.badiane-atelierfloral.com

Les Assistantes Maternelles de la commune d'Arcey

NOM Prénom	Adresse	Téléphone
Madame BARBOSA Frédérique	5, rue des Lilas	03.81.93.13.64
Madame HOFFER Pascale	4, Bis rue du Stade	03.81.93.12.23
Madame KOSK Marie Christine	43, rue de Montbéliard	03.81.93.41.17
Madame CHICOTOT Florence	4 bis, rue des Pinsons	03.81.93.45.32
Madame MONNIER Marie Cécile	4, rue des Chenevières	03.81.93.57.36
Madame CHOPINET Chantal	8, rue des Tilleuls	03.81.93.19.81
Madame NEDEZ Anne	7, rue de Sainte Marie	03 63 91 19 75
Madame PEREIRA Jocelyne	52 ter, route de Montbéliard	03.81.93.19.18
Madame CUENOT Geneviève	1, impasse du Champ des Prés	03.81.93.15.34
Madame PY Stéphanie	93, rue de la 5ème DB	03.81.93.45.26
Madame GENESTOUX Lucie	4, rue des Pommiers	03 81 93 10 41
Madame PHILIPPE Marie Thérèse	3, rue du Stade	03.81.93.55.87
Madame HAAS Angélique	8, rue des Pommiers	03.81.93.59.29
Madame LESERT Delphine	2, Impasse de la Velle	03.81.93.18.35
Madame THIBAUD Isabelle	36, rue de la 5ème DB	06.85.60.67.26
Madame KHEFIF Sylvie	49, rue de la 5° DB	03.81.93.41.69 06.79.31.55.29
Madame HERRY Sylvie	4, impasse des œillets	03.81.93.43.47
Madame MILLER Véronique	55, rue de la 5° DB	03.81.93.13.24
Madame GRAS Véronique	3, rue des pinsons	03.81.93.16.35
Madame JUILLARD Nathalie	3, rue des Pinsons	06 98 97 32 87
Madame UBERSCHLAG Magali	38 T, rue de la 5° DB	03.81.93.48.06
Madame QUAILE Eliane	36, rue des Pinsons	
Madame DORMOY Véronique	19, rue de la 5 DB	